

**FICHE D'INFORMATION PAR UN PROPRIETAIRE BAILLEUR  
EN VUE DE LA GESTION LOCATIVE D'UN BIEN IMMEUBLE**

---> Préciser l'adresse de(s) l'immeuble(s) concerné(s) :

ANNEE DE CONSTRUCTION APPROXIMATIVE :

|   |   |
|---|---|
| Nom patronymique (ou de jeune fille pour les femmes mariées)        |   |
| Prénoms (dans l'ordre de l'état civil)                              |   |
| Date & lieu de naissance  |   |
| Situation de famille (1)<br>(célibataire, marié, divorcé, veuf(ve)) |   |
| Numéro de compte et Agence bancaire ou postale                      |   |
| Etes-vous ?   | <input type="checkbox"/> - propriétaire<br><input type="checkbox"/> - usufruitier |
| Numéros de téléphone  |   |
| Adresse(s) e-mail   |   |
| Domicile  |   |
| Profession  |   |
| Nom & adresse du syndic de la copropriété                           |   |
| DATES ET SIGNATURES<br>----->                                       |   |

(1) Si le bien a été acquis par la communauté des époux, indiquer les états civils des deux époux aux lignes précédentes.

↓↓↓↓↓**LISTE DES PIÈCES A PRODUIRE** ↓↓↓↓↓↓

**a) Impérativement :**

- Titre de propriété (soit une attestation notariée de propriété, soit le titre acquisitif, au complet ou copies des pages concernant l'identification de l'acquéreur et la désignation –complète- des biens acquis).
- Relevé d'Identité Bancaire, désignant le compte sur lequel seront virés les soldes créditeurs.

**b) Facultativement :**

- Le plan du local principal et si possible des annexes (cave, parking).
  - Les diagnostics (Diagnostic de Performances Energétiques, attestation de surface, Constat des Risques d'Exposition au Plomb, Dossier Technique Amiante...).
  - le dernier compte de charges syndical annuel (régularisation) établi par le syndic.
  - Pièce d'identité.
- Règlement de copropriété.